



Conseil en Ingénierie et Innovation Boursière
Société Anonyme au capital de 228 000 €
Agrée Listing sponsor par Euronext

CIIB est convaincu que les PME contribueront à inverser la courbe du chômage :

- CIIB, est à l'origine de la création du Second Marché boursier et des bourses régionales pour les PME.
- Depuis trente ans, CIIB mobilise l'épargne locale pour qu'elle s'investisse dans les entreprises régionales.
- Pendant dix ans, CIIB a expérimenté l'equity crowdfunding. Le risque s'avérant trop élevé pour les épargnants, CIIB a perfectionné cette voie.

FORT DE SON EXPERIENCE, CIIB AUGMENTE SON CAPITAL DE 2,4 M€ POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT D'UN MOYEN INNOVANT ⁽¹⁾ PERMETTANT DE NÉGOCIER DES ACTIONS NON COTÉES ET PROTEGER LES ACTIONNAIRES

(1) *Le **Carnet d'annonces** permet d'assurer, entre les actionnaires, l'égalité de traitement de l'information sur l'entreprise. Tous les actionnaires se trouvent alors dans une situation identique. Ils peuvent librement revendre ou racheter des actions des petites entreprises selon les règles des marchés d'actions.*

A qui s'adresse la souscription à l'augmentation de capital de CIIB ?

- **Aux partenaires de CIIB**
- **Aux particuliers** (les actions CIIB peuvent être mises dans un **PEA** ou un **PEA-PME**).

Les bons de souscription intéressent particulièrement les *actionnaires individuels*. Comme les sociétés qu'il accompagne, CIIB va rechercher la meilleure rentabilité, afin de distribuer des dividendes à ses actionnaires et leur faire réaliser des plus-values lors de la revente de leurs actions. L'introduction de CIIB sur le Marché Libre pourrait se réaliser en 2017-2018.

Quand et comment souscrire ?

- *Pour souscrire, il faut des bons de souscription CIIB (librement négociables, de gré à gré, [sur le site CIIB](#)).*
- *Des bons CIIB sont actuellement disponibles au prix de 1 € sur le [Carnet d'annonces de bons CIIB](#).*
- *Chaque bon permet de souscrire à une action CIIB au prix de 16 € jusqu'au 30 septembre 2016*



Quels intérêts d'acquérir des bons CIIB ?

- Un bon CIIB permet, jusqu'au 30 septembre 2016, de parier sur la réussite du développement commercial du concept, sans avoir à investir autant qu'en devenant immédiatement actionnaire.
- chaque bon CIIB permet, **jusqu'au 30 septembre 2016, de souscrire à une action CIIB au prix de 16 €.**

Quelles sont les chances, d'ici le 30 septembre 2016, de réaliser une plus-value avec les bons ?

Il suffit que :

- 1° **Le réseau se constitue rapidement : Les professionnels s'intéressent et adhèrent au réseau.**
- 2° **Les particuliers et partenaires demandent** des bons de souscription CIIB.
- 3° **Plusieurs entreprises deviennent clientes du carnet d'annonces d'ici le 30 septembre 2016, confirmant le début du succès commercial du concept.**
- 4° Les médias découvrent et comprennent l'intérêt du concept.

Quels sont les risques ?

- Le risque de perdre existe comme dans tout investissement. Le 30 septembre 2016, si on n'a pas revendu ses bons, il faudra soit les exercer soit les abandonner. L'augmentation de capital se réalisera au prorata du nombre de bons exercés. Après le 30 septembre, le bon perdra son droit de souscrire et n'aura plus aucune valeur.